

à me procurer les œuvres de Palmer, mon ami d'Oxford. On me dit que c'est bien.

Si jamais M. le Ministre met la main sur ce livre, qu'il ouvre le 1er volume ; il y trouvera à la page 477 du second chapitre ces paroles remarquables sous la plume d'un protestant : " La doctrine de la primauté du pontife romain " sur l'Eglise universelle est comme le pivot de " toutes les controverses qui s'élèvent entre " l'Eglise romaine et les autres églises, entre les " autres églises et l'Eglise catholique ; parceque " si le Christ a conféré à un évêque quelconque " la primauté sur l'Eglise catholique pour tous " jours, et que l'évêque de Rome ait hérité de " cette primauté, il en résulte que l'Eglise " catholique se borne à la seule Eglise de " l'obédience romaine, et que les conciles, la " doctrine et les traditions de cette Eglise sont " marqués du sceau de l'autorité du monde " chrétien tout entier." Palmer en parlant ainsi n'est que l'écho de notre enseignement. En effet, lorsqu'il est question du chef de l'Eglise, il s'agit de la question suprême pour nous, celle d'où dépend l'existence entière et le salut même de l'Eglise. Aussi le pieux et savant Bellarmin résume-t-il en deux mots toute notre doctrine, lorsqu'il dit dans sa préface sur les livres qui traitent du Souverain Pontife, numéro deux : " De quoi s'agit-il lorsqu'on parle de la primauté du Pontife ? Je le dirai en deux mots : de la plus importante chose chrétienne."

J'ai été étonné d'entendre parler ainsi Palmer.

Ha ! M. le Ministre au lieu de nous laisser aller à un stérile et trompeur étonnement,